



Allocution de Dr. Mohammed Belhocine

Représentant Résident

**Programme des Nations Unies pour le Développement
(PNUD) Tunis**

**Atelier de lancement du Rapport Mondial sur le
Développement Humain 2009**

**« Lever les barrières : Mobilité et développement
humains »**

Tunis, Hôtel Laico

Le mercredi 07 octobre 2009

Monsieur Mohamed Nouri Jouini, Ministre du Développement et de la Coopération Internationale, éminemment représenté ici par Monsieur Moncef Youzbachi, Directeur Général des Ressources Humaines

Mesdames et Messieurs les Membres du corps diplomatique,

Mesdames et messieurs les représentants des organisations de la société civile,

Mesdames et messieurs les représentants des médias,

Chers Collègues du Système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'avoir répondu à notre invitation pour ce lancement officiel du Rapport Mondial du PNUD sur le Développement Humain pour l'année 2009. Mes remerciements vont tout particulièrement à Monsieur Mohamed Nouri Jouini, Ministre du Développement et de la Coopération Internationale qui a bien voulu accepter de s'associer à nous pour la présente cérémonie. Son calendrier chargé ne lui permet pas d'être physiquement parmi nous, mais il est éminemment représenté par Monsieur Moncef Youzbachi, Directeur Général des Ressources Humaines au Ministère du Développement et de la Coopération Internationale. Votre présence aujourd'hui est un signe de l'importance que la Tunisie accorde au thème de ce rapport 2009, qui concerne la mobilité humaine et qui constitue un phénomène complexe, partagé par toutes les Nations.

Depuis 1990, le Programme des Nations Unies pour le Développement publie annuellement un Rapport Mondial sur le Développement Humain. Ces Rapports valident, à travers des thématiques différentes, la perception selon laquelle la mesure du développement ne peut plus se limiter aux seuls indicateurs de croissance économique. L'unanimité est faite autour de la conclusion de ces rapports selon laquelle : « *pour être valable et légitime, le développement doit être centré sur l'Homme, équitable dans la répartition de ses fruits, et durable* ».

Comme vous le savez tous, cette série de rapports s'appuie sur un cadre conceptuel novateur centré sur l'Indice de Développement Humain (IDH) comme mesure composite et consensuelle de la qualité de vie des populations, prenant en compte l'ensemble des capacités essentielles, monétaires et non monétaires, nécessaires à une vie décente et épanouissante pour l'Homme.

Ces rapports visent un **double objectif**.

- D'abord, ils présentent des analyses sur des sujets cruciaux d'actualité pour le développement humain. Par le passé, ils ont offert la substance et l'occasion de débats autour de certains des défis les plus cruciaux de notre planète tels que l'eau, les droits humains, la démocratie, le changement climatique.
- Ensuite, ils rendent compte des évolutions des indicateurs synthétiques du développement pour l'ensemble des pays de la planète, ce qui permet de les classer au regard de leur bien être collectif ou individuel et non plus uniquement par rapport à leur production économique comme le PIB.

Parallèlement aux rapports mondiaux, le PNUD a, depuis 2002, apporté son appui à l'élaboration de rapports régionaux et nationaux.

Ce cadre normatif du développement humain se reflète aujourd'hui dans la vision plus large exprimée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés par la communauté internationale lors du premier sommet du Millénaire de septembre 2000 et réaffirmés à l'occasion de la seconde édition de ce sommet mondial tenue en septembre 2005. Les OMD, structurés autour de 8 objectifs, 16 cibles et 48 indicateurs, apparaissent ainsi comme une vision cohérente et globale d'un développement solidaire et durable pour l'Humanité toute entière à l'horizon 2015.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme pour les années précédentes, l'édition 2009 du rapport a été confiée à un groupe d'experts indépendants. Intitulée « **Lever les barrières : Mobilité et développement humains** », elle traite cette année d'une question essentielle et d'actualité, à savoir la mobilité humaine. Terres de naissance, de transit ou d'accueil, tous les pays de la planète, toutes les régions sont concernés par ce thème. Au Nord comme au Sud, les migrations internationales sont au cœur d'enjeux politiques et de débats publics.

"Lever les barrières : Mobilité et développement humains" est un titre éloquent, sur une question complexe où se mêlent existence de barrières multiples et nécessité de les lever ; où s'enchevêtrent mobilité et développement comme deux notions inextricablement liées, dans un monde plus que jamais interconnecté et où la mobilité géographique des personnes conditionne aussi bien l'élargissement de leurs choix, l'augmentation de leurs revenus que l'acquisition de nouvelles expériences de vie, impliquant l'apprentissage, l'accès à de nouvelles idées, connaissances, déterminant le renforcement de leurs capacités.

Ce rapport a le mérite d'approcher la question migratoire en se focalisant sur les logiques microsociales, mettant en avant les personnes qui se déplacent dans les limites et au-delà des frontières nationales, les familles qui restent (dans l'espace d'origine) et les communautés dans les lieux de destination.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le rapport dont le contenu vous sera détaillé tout à l'heure en appelle à accorder une attention particulière à la mobilité humaine, non seulement comme une opportunité cruciale pour la croissance et le développement de la plupart des pays, mais également comme un élément de stabilité et de paix dans la plupart des régions du monde.

Le Rapport sur le développement humain avance une série de chiffres et recense un nombre de défis. Il paraît utile d'en citer quelques uns :

- près **d'un milliard** de la population mondiale vit une **situation migratoire** ; ce chiffre couvre aussi bien les **migrants internes**, de loin les plus nombreux puisqu'ils totalisent **740 millions de personnes**, que ceux connaissant **une mobilité internationale** qui sont de l'ordre de **214 millions**.
- **60% des migrants** du monde se déplacent **entre les pays en développement** et au sein de ces mêmes pays.
- **37%** se déplacent d'un **pays en développement vers un pays développé**.
- La répartition des migrants par sexe confirme l'importance du phénomène de la migration féminine et suscite des questionnements sur ses déterminants. En effet, les **femmes représentent près de la moitié (48%) de l'ensemble des migrants internationaux**.

- Les **conflits et l'insécurité** provoquent un **dixième des mobilités internationales** et autour **d'un vingtième des déplacements au sein des pays concernés** .
- Les **envois de fonds vers les pays en développement** représentent plus de **3 fois le volume de l'aide officielle au développement** . Plus de 160 milliards de dollars : c'est la somme envoyée chaque année par les 200 millions de migrants dans le monde vers les pays du Sud. Ces transferts monétaires constituent une importante ressource pour bon nombre de pays, comme la Turquie, l'Égypte ou encore le Maroc où ils sont supérieurs aux revenus du tourisme.
- Dans **plus de 20 pays en développement** , les fonds **transférés par les migrants** ou remises monétaires excèdent les bénéfices réalisés sur les principaux produits exportés.
- Des recherches menées sur 14 pays développés et de destination pour les migrants, concernant la période 1980-2005, ont montré que l'immigration a un effet positif sur l'emploi, sans pouvoir démontrer un quelconque effet en termes d'exclusion des populations locales.
- Pour les pays du Sud, dont les trois quarts des migrants de la planète sont issus, les migrations internationales représentent d'importants enjeux en termes de développement. Soutien financier aux familles, transfert de compétences, défense de valeurs démocratiques, redistribution du jeu politique... malgré une certaine dépendance financière qui s'instaure, les impacts positifs des migrations sont indéniables.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La migration peut générer de larges gains pour le développement humain. La migration profite aux migrants, leurs familles ainsi qu'aux pays de destination et d'origine. Ces gains , fruits de la mobilité , sont évidents sur plusieurs aspects du bien-être humain.

Cependant, la migration est fortement contrariée par des barrières en tous genres . Les politiques, dans les pays d'origine, le long du parcours migratoire ainsi qu'à destination, posent des contraintes à la mobilité humaine et réduisent son potentiel de renforcer le développement humain.

La notion de barrières traduit une réalité humaine souvent chargée d'inégalités de nature économiques, sociales, culturelles qui tendent à s'accroître et s'exacerber en ces temps de récession économique et d'aggravation du chômage. C'est pourquoi le rapport présente la mobilité humaine comme un facteur de développement humain à condition d'en « lever les barrières » d'autant que « décider de l'endroit où l'on souhaite vivre est un élément clé de la liberté ». « Lever les barrières » c'est ancrer la question du développement humain dans l'agenda des décideurs politiques.

Selon les auteurs, la migration est un **processus** à gérer et non un **problème** à résoudre. De meilleures politiques ont un énorme potentiel pour permettre aux gens d'étendre leurs choix et de réaliser de substantiels gains à partir des mobilités. Les politiques qui se focalisent sur un meilleur accès, notamment pour les peu-qualifiés, liées à la demande du marché, et s'assurant un meilleur traitement des migrants peuvent générer des gains substantiels autant pour les migrants que pour les communautés de destination et d'origine. Les droits des migrants et leur accès aux services élémentaires doivent être respectés. Des actions sont requises aux niveaux national, régional, et local. Les gouvernements, employeurs, syndicats et société civile ont tous un important rôle à jouer pour combattre la discrimination contre les migrants.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Fruit de recherches et d'analyses effectuées par des experts internationaux, ce rapport a pour objectif de susciter le débat et le dialogue autour d'une question dont l'influence sur le potentiel humain et le progrès de l'humanité sont considérables. Il permet également d'ouvrir et d'explorer de nouvelles possibilités de programmation et de coopération entre les pays sur les différentes problématiques envisagées. Ce rapport constitue enfin, un prélude à des actions multilatérales dans le cadre de l'ONU pour agir et réguler.

Le lancement de ce rapport doit nous servir d'occasion pour nous remémorer les progrès accomplis par la Tunisie dans le domaine du développement humain. Avec un IDH de 0,769 la Tunisie fait partie des pays à IDH moyen ; elle se situe au 98^{ème} rang sur les 182 pays classés par le Rapport mondial sur le Développement Humain de 2009 au lancement duquel nous procédons aujourd'hui ; elle reste au second rang des pays de l'Union du Maghreb Arabe, précédée par la Libye et suivie par ses voisins de l'Ouest.

Je terminerai mes propos en souhaitant que ce rapport sur le Développement Humain 2009 puisse constituer un outil d'aide à la gestion du développement de la Tunisie.

Enfin, il m'est agréable de signaler que la Tunisie a élaboré deux rapports nationaux de Développement Humain (2000 et 2002) et qu'un nouveau rapport est prévu pour l'année 2010 à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du Développement Humain.

Je vous remercie de votre aimable attention.